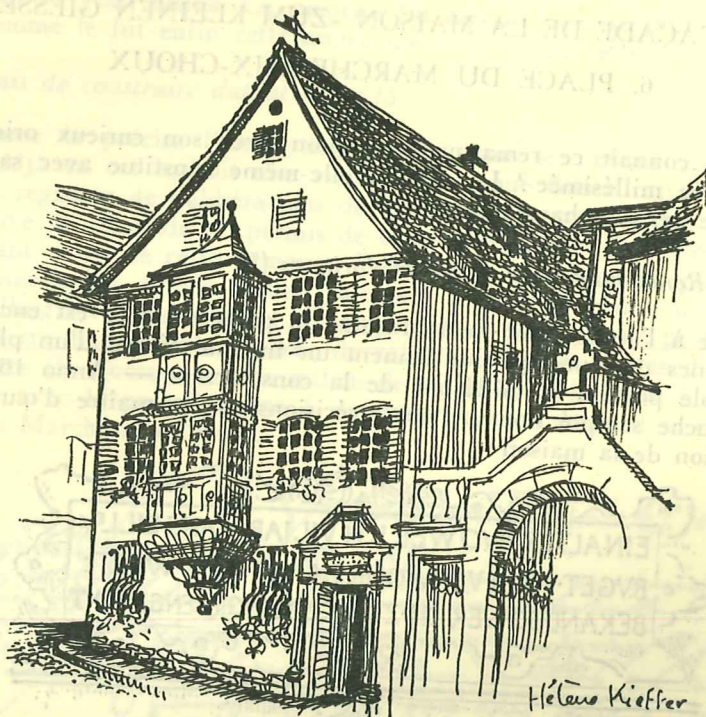


SOUVENIRS ET CURIOSITES LAPIDAIRES DU «VIEUX SELESTAT»

par le Docteur Maurice KUBLER



*A l'instar de toutes les vieilles cités ⁽¹⁾ Sélestat offre
au décours de ses rues et places de nombreux vestiges du
passé conservés jusqu'à ce jour malgré l'érosion du temps,*

¹⁾ Sélestat a des titres d'ancienneté. La ville est déjà citée en 727 dans une charte d'Eberhard, comte d'Alsace, à propos d'une donation de biens situés dans son ban à l'Abbaye de Murbach. Mais elle naît véritablement à l'histoire en 775, l'année où Charlemagne vient passer les fêtes de Noël dans son domaine royal au bord de l'III, «*Seladistati villa*». En 1975 Sélestat pourra ainsi célébrer le 12^e centenaire de ce parrainage royal.

les ravages de la guerre ou la main des hommes... Ces pierres, ces inscriptions sont d'authentiques témoins de l'histoire : elles font partie du patrimoine artistique et culturel de la ville et nous invitent à leur conservation, bien sûr, et aussi à leur mise en valeur comme «cachet touristique».

Cette rubrique ouverte dans l'Annuaire permet à tous ceux qui s'intéressent à ces souvenirs de nous aider à en dresser l'inventaire et à rapporter dans ces pages les explications et les anecdotes qui s'y rapportent.

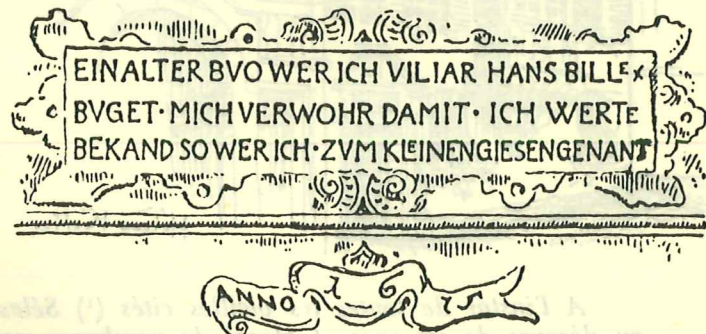
1. LA FAÇADE DE LA MAISON «ZUM KLEINEN GIESSEN»

6, PLACE DU MARCHE-AUX-CHOUX

Qui ne connaît ce remarquable pignon avec son curieux oriel et sa porte d'entrée millésimée ? La maison elle-même constitue avec sa voisine un ensemble des plus harmonieux.

Un portail Renaissance aux colonnes doriques ⁽²⁾.

Rejetée à l'angle droit de la façade, la porte d'entrée est encadrée de deux colonnes doriques qui soutiennent un linteau décoré d'un phylactère, ou banderole portant le millésime de la construction — Anno 1615 — et d'un cartouche sculpté donnant des précisions sur le maître d'œuvre et la dénomination de la maison :



«ein alter buo wer ich vil iar, Hans Billex
buget mich verwohr, damit ich werte
bekand wer ich zum Kleinen Giesen genant»

²⁾ Fritz HOEBER, *Die Frührenaissance in Schlettstadt*, Strasbourg, 1905, p. 74, fig. 97 et 100.

inscription en vieil allemand qu'on peut traduire ainsi :

vieille bâtisse je fus de longues années durant,
quand Jean Billex fit de moi ce que je suis ;
pour mon renom, je fus baptisé «au petit Giessen».

Pourquoi «zum kleinen Giessen» ? Parce que ce ruisseau, qui est un des plus anciens cours d'eau de la ville, coulait juste devant la maison ; ses eaux provenaient comme celles du Schlangbach (ou Schlambach) d'un bras du Giessen qui draine les vallées de Sainte-Marie-aux-Mines (la Lièpvrette) et de Villé. Le petit Giessen pénétrait en ville par le Marché-aux-Vins, suivait la rue du Sel, traversait le Marché-aux-Poissons et le verger du prieuré de Ste-Foy et allait se jeter dans le fossé des remparts à l'extrémité du vieux fossé des bateaux (Altschiffgraben) après une inflexion devant la maison de Jean Billex. Ce ruisseau fut asséché vers le milieu du XVII^e siècle comme le fut enfin cette année même le «Schlangbach».

Un permis de construire datant de 1615.

Comme le précise l'inscription gravée dans le linteau du portail, il existait déjà en cet endroit une vieille bâtisse que Billex restaura en 1615. Dans les registres de délibérations du Magistrat de cette année ⁽³⁾ en effet on retrouve la demande du permis de construire l'oriel (*Erker*) qui constitue le ravissant décor de cette demeure. Présentée à la séance du jeudi 8 avril, cette demande est agréée contre paiement à la ville d'une taxe annuelle de 2 schillings et 6 deniers. Cet «élégant oriel, à deux étages, posé en encorbellement sur une console décorée de raies de cœur et d'oves du plus gracieux effet» ⁽⁴⁾ n'occupe pas le milieu de la façade ; il donne ainsi par son asymétrie avec le portail rejeté à droite un cachet original à cette vieille façade du Marché-aux-Choux.

³⁾ Registre des délibérations du magistrat de l'année 1615 : « Donstags den 8. April Anno 1615. — Hannsz Billex bitt weil er an seiner behausung so er zuebawen willens, ein Erkher daran, vnd ein gang darauff zuesetzen bedacht were, Ime ein solches geben vergonnen. — Fiat. Soll aber jährlich der Statt jährlich davon zue zinsz endtrichten 2 b 6 d. » (Note en marge) « Hannsz Billexen wegen des Erkher an seiner behausung vfm Krauttmarckh zinsz vferlegt 2 b 6 d. »

⁴⁾ A. DORLAN, *Histoire architecturale et anecdotique de Schlettstadt*, Paris, 1912, t. I, p. 425.

Jean Billex est le premier propriétaire connu de cette maison. Le 8 août 1615 il est reçu bourgeois de la ville de Sélestat et se fait inscrire à la tribu des bouchers ⁽⁵⁾ ; parmi les nombreux propriétaires qui se sont suivis après lui dans cette demeure patricienne, notons Jean Saintlo venu après la guerre de 30 ans à Sélestat avec l'armée française comme commissaire des guerres ; sa famille y vécut jusqu'au début du XVIII^e siècle. C'est au cours de cette époque où la place du Marché-aux-Choux s'appelait *Place d'Armes* que cette maison a été honorée de la visite des hôtes de marque enregistrés sur l'oriel :

en cette demeure
le 14 octobre 1681
Louis XIV
reçut l'hommage
du Magistrat
de Strasbourg

le 6 septembre 1690
le Grand Dauphin,
le 5 juin 1703
son fils
le Duc de Bourgogne
logèrent
en cette maison

Le mardi 30 septembre 1681, la capitulation de Strasbourg avait été signée à Illkirch et ce même jour Louis XIV quittait Fontainebleau pour prendre possession de la ville. Le 14 octobre il arrive par la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines à Sélestat où il reçoit dans la maison Saintlo la députation strasbourgeoise et lui «confirme de vive voix ce qu'il avait déjà accordé par écrit et pour achever de convaincre les citoyens de la nouvelle ville royale qu'ils avaient pris le bon parti en ne résistant pas il fait devant eux mettre le feu à une carcasse» ⁽⁶⁾.

Dans ce voyage le roi était accompagné de son fils, le Grand Dauphin et de son frère, appelé «Monsieur», Philippe (1640-1701), Duc d'Anjou, d'Orléans, de Chartres, de Valois, de Nemours et de Montpensier. Le Grand Dauphin Louis (1661-1711), appelé aussi «Monseigneur», revient loger dans cette maison le 6 septembre 1690 au retour de Brisach et quelques années plus tard, le 5 juin 1703, le fils de ce dernier, Louis (1682-1712) Duc de Bourgogne et père de Louis XV y est également hébergé.

Au début du XIX^e siècle, la famille Prêcheur entre en possession de cette maison «royale» qui, après un bref passage dans les mains des Hurstel, est acquise par M. Maurice Prêcheur, l'actuel propriétaire qui, fidèle à ses ancêtres, continue d'entretenir cette demeure historique dont le pignon original surmonté d'une belle girouette en fer forgé, fait l'ornement de la place du Marché-aux-Choux.

⁵⁾ Registre, *op. cit.*, séance du 8 août 1615.

⁶⁾ A. LECRELLE, *Louis XIV et Strasbourg*, 4^e éd., Paris, 1884, p. 569.